



Chiffres clés

	2021	2020
Assurés actifs et bénéficiaires de rentes	26 261	25 724
Employeurs affiliés	216	215
Total du bilan (en millions CHF)	12 102	11 027
Degré de couverture caisse de prévoyance commune	125,2 %	112,5 %
Degré de couverture fondation	124,6 %	112,2 %
Performance	10,5 %	4,9 %

Attentes dépassées

Avec un rendement de 10,5 %, l'année 2021 a été l'une des meilleures de la CPE sur le plan financier. Le degré de couverture de la caisse de prévoyance commune est passé de 112,5 % fin 2020 à 125,2 % au 31 décembre 2021.

La bonne situation financière permet au Conseil de fondation et aux différentes caisses de prévoyance d'augmenter considérablement la rémunération des avoires de vieillesse pour l'année 2022. Nous sommes également très heureux que les rentes duales soient augmentées de 5 % et de 10 % pendant un an à partir du 1^{er} avril 2022.

La réforme de la LPP décidée par le Conseil national en tant que première chambre est quelque peu encourageante. Le «supplément de rente» contraire au système proposé par le Conseil fédéral a été fortement adapté. Nous espérons que le Conseil des États suivra ce nouveau projet et que le souverain approuvera une variante raisonnable et durable lors d'une votation ultérieure.

Avec le degré de conversion de 5,0 %, les provisions existantes, le placement réussi de la fortune et la gestion prévoyante et responsable du Conseil de fondation, la CPE est bien armée pour affronter les années difficiles aussi.

Nous remercions toutes les entreprises affiliées et les assurés de leur confiance et de leur soutien.

CPE Fondation de Prévoyance Energie



Peter Oser
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction

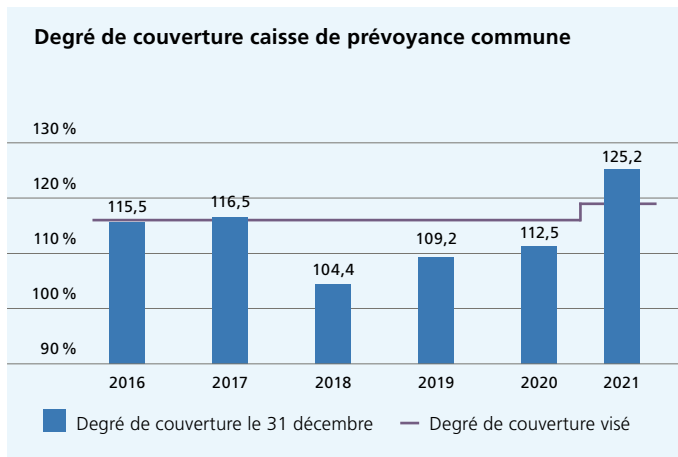


Peter Oser
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction

Prévoyance



La CPE propose des plans de prévoyance régis par la primauté des cotisations qui vont nettement au-delà du minimum légal prescrit par la LPP et supporte elle-même tous les risques actuariels.

En sus de la caisse de prévoyance commune, la CPE, fondation collective, compte 2 caisses de prévoyance (année précédente 5) regroupant un ou plusieurs employeurs. La caisse de prévoyance commune représente plus de 95 % des engagements de la CPE. Son degré de couverture s'élève à 125,2 % en date du 31 décembre 2021. Les autres caisses de prévoyance affichent également un degré de couverture supérieur à 120 %. Toutes les caisses de prévoyance disposent ainsi de fonds libres.

Dans le rapport actuariel du 31 décembre 2021, l'expert en prévoyance professionnelle confirme que la CPE offre suffisamment de garanties pour pouvoir respecter ses engagements.

7 % d'intérêt pour 2022

Depuis de nombreuses années, la rémunération des avoirs de vieillesse des assurés actifs ne s'oriente pas sur le rendement annuel, mais s'effectue de manière constante à long terme. Ainsi, lors des bonnes années, le rendement n'est pas répercuté en totalité afin de pouvoir rémunérer de façon appropriée les avoirs de vieillesse lors des années moins favorables, comme en 2018 avec un rendement de moins 3,5 %.

La très bonne situation financière fin 2021 permet au Conseil de fondation d'augmenter à 7% le taux d'intérêt pour 2022 dans la caisse de prévoyance commune, un taux très attrayant dans le contexte actuel.

Les commissions de prévoyance des entreprises fixent elles-mêmes le taux rémunérant les avoirs des assurés dans les caisses de prévoyance individuelles.

Augmentation des rentes duales

Depuis 2014, la CPE verse ses rentes de vieillesse en deux parties. Les rentes duales permettent de placer les actifs de la CPE de manière plus orientée sur les risques, donc plus rentable, et de redistribuer les gains directement aux bénéficiaires de rentes. 90 % de la rente sont garantis et toujours versés, les 10 % restants sont variables et dépendent du degré de couverture de la CPE. Si la situation financière de la CPE est bonne avec un degré de couverture plus élevé, la rente est majorée jusqu'à 10 % de la rente de vieillesse visée.

En raison des degrés de couverture élevés, les rentes duales peuvent s'augmenter dans toutes les caisses d'au moins 5 % voire de 10 % dans la caisse de prévoyance commune pendant un an à partir du 1^{er} avril 2022. Cela prouve clairement que l'introduction des rentes duales par la CPE était la bonne décision à prendre, tout à l'avantage des assurés.

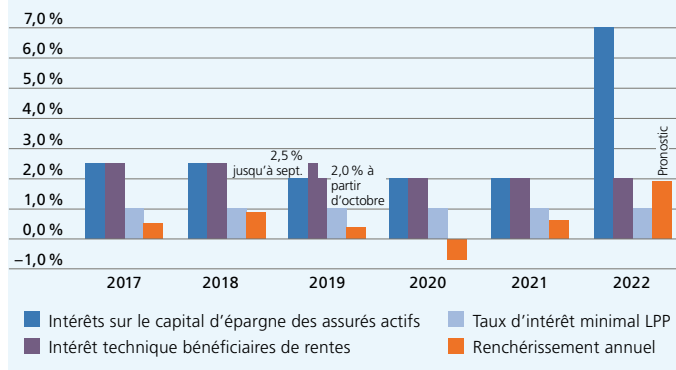
Nombre de bénéficiaires de rentes

Le 31 décembre 2021, la CPE comptait 17 333 assurés actifs (exercice précédent 16 847), et 8 928 bénéficiaires de rentes (exercice précédent 8 877) correspondant à 34,0 % de l'effectif total (année précédente 34,5 %).

Analyse Asset & Liability

L'année dernière, le Conseil de fondation a examiné l'évolution à long terme de la CPE à l'aide d'une analyse dite «Asset & Liability». Il s'agit de prévoir les engagements et d'analyser si la stratégie de placement correspond à la capacité de risque. En bref, si la CPE se trouve en équilibre financier à long terme.

Rémunération



L'analyse a montré que les prestations de la CPE, en particulier le taux de conversion de 5,0 % à l'âge de 65 ans, peuvent être maintenues sans changement. En raison des rendements attendus légèrement plus faibles pour les placements de capitaux et des volatilités plus élevées, la réserve de fluctuation de valeur doit cependant être augmentée, de 16 % à 19 %. Le degré de couverture visé s'élève désormais à 119 %.

Ajustement des bases actuarielles

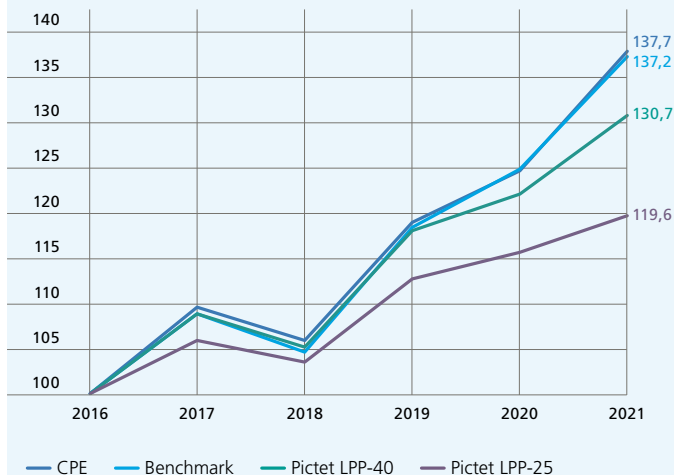
La CPE a actualisé les bases actuarielles au 31 décembre 2021 en fonction des nouvelles tables «LPP 2020». Ces tables sont recalculées tous les cinq ans. La plupart des caisses de pension de droit privé les utilisent pour calculer les engagements en matière de rentes. Grâce à ce changement, le capital de prévoyance nécessaire des retraités a diminué d'environ 200 millions CHF, améliorant ainsi le degré de couverture d'environ 2,7 points en date du 31 décembre 2021.

Placements

Performance cumulée

Evolution 2017–2021

Indexation (31 décembre 2016 = 100)



Excellente année pour les placements

2021 entre dans l'histoire de la CPE comme une année de placement extrêmement réussie. Le rendement net de la fortune totale s'élève à 10,5 %. Le propre indice de référence a été dépassé de 0,5 point. C'est également un résultat exceptionnel en comparaison avec d'autres caisses de pension. Les placements en actions et sur le marché privé ont donné des résultats particulièrement bons. Les placements en obligations n'ont pas donné de résultats positifs, mais n'ont représenté qu'une faible charge.

L'année 2021 a commencé de manière positive et optimiste. Les aides financières globales ont fait grimper les prix de la plupart des actifs financiers, bien que l'économie mondiale se soit développée de manière plutôt hésitante. En septembre, les marchés financiers ont subi pour la première fois des revers. Vers la fin de l'année, les cours ont à nouveau augmenté, ce qui a permis de terminer l'année à des sommets.

Les effets à moyen et long terme de l'intervention massive de l'État dans l'économie ne sont pas encore clairement visibles. L'inflation a entre-temps nettement augmenté, obligeant les banques centrales à revoir leur position. Aucune recette n'a encore été trouvée pour faire face à la dette publique record.

Situation financière de la CPE

Grâce au rendement élevé de 10,5 %, nettement supérieur au rendement escompté à long terme, et au passage des bases actuarielles à LPP 2020, le degré de couverture de la caisse de prévoyance commune est passé de 112,5 % fin 2020 à 125,2 % au 31 décembre 2021.

Avec 125,2 %, la caisse de prévoyance commune affiche le degré de couverture le plus élevé depuis la création en l'an 2000 de la CPE Fondation de Prévoyance Energie. La CPE est donc bien dotée pour les années à venir. Les rentes sont sûres et les avoirs des assurés actifs peuvent continuer à être rémunérés de manière attrayante.

Perspectives

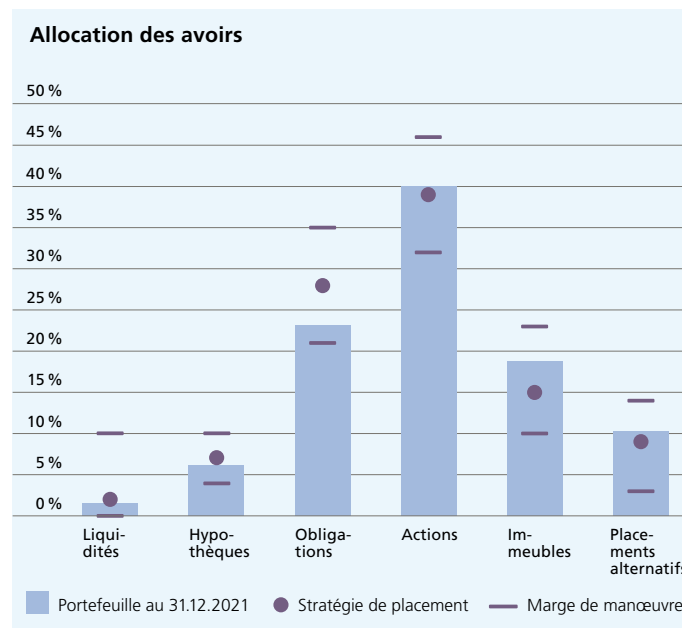
Début 2022, les premiers doutes sur la durabilité de la hausse boursière sont apparus. La question s'est posée de savoir si la forte inflation n'était pas source de danger. Les difficultés logistiques internationales et la hausse du prix des transports compliquent le commerce mondial. La question centrale reste celle de la viabilité de la dette.

Il semble que la hausse mondiale des actions doive d'abord être digérée et qu'un mouvement latéral devrait plutôt s'installer. Les récents actes de guerre en Ukraine ébranlent également les marchés financiers. Les conséquences ne sont pas encore prévisibles.

Stratégie de placement et portefeuille

Le Conseil de fondation a légèrement adapté la stratégie de placement pour le 1^{er} janvier 2022. La mise en œuvre dans le portefeuille aura lieu au cours du premier trimestre.

La CPE investit le capital en fonction du rendement, de manière responsable et à long terme. La fortune de toutes les caisses de prévoyance de la CPE est investie selon une stratégie de placement uniforme.



La définition et le respect de la stratégie de placement relèvent du Conseil de fondation, sa mise en œuvre de la commission des placements.





**POUR QUE LA PROCHAINE GÉNÉRATION AUSSI PUISSE
PROFITER DE SA JEUNESSE**

Depuis 100 ans, nous nous engageons en faveur d'une prévoyance optimale pour nos entreprises affiliées, leurs collaboratrices et collaborateurs et les bénéficiaires de rentes.

En tant que grande fondation de prévoyance suisse, nous sommes conscients de notre responsabilité particulière. Nous voulons garantir la prévoyance professionnelle de nos bénéficiaires à long terme et proposer des solutions dont la prochaine génération également pourra profiter.

Bilan

le 31 décembre, en millions de CHF

Actif	2021	2020
Liquidités	181,3	201,3
Obligations	2 769,1	2 619,9
Hypothèques	766,9	650,6
Actions	4 826,4	4 296,7
Immeubles	2 250,7	2 077,7
Placements alternatifs	1 228,8	1 127,3
Placements de fortune	12 023,2	10 973,5
Compte de régularisation actif et créances	79,0	53,8
Total de l'actif	12 102,2	11 027,3
Passif	2021	2020
Engagements, réserve de cotisations d'employeur	97,5	101,2
Capital de prévoyance assurés actifs	4 503,5	4 269,7
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	4 286,5	4 524,0
Provisions techniques	841,2	945,0
Capital de prévoyance et provisions techniques	9 631,2	9 738,7
Réserve de fluctuation de valeur caisses de prévoyance	1 798,4	1 186,3
Fonds libres caisses de prévoyance	575,1	1,1
Total du passif	12 102,2	11 027,3

Compte d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre, en millions de CHF

	2021	2020
Cotisations et apports ordinaires et autres	351,3	319,2
Prestations d'entrée	190,7	189,1
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	542,0	508,3
Prestations réglementaires	-412,8	-410,5
Prestations de sortie	-195,6	-232,1
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-608,4	-642,6
Dissolution (+)/Constitution (-) de capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations, rémunération, fonds de garantie	116,4	-41,7
Résultat net de l'activité d'assurance	50,0	-176,0
Résultat des placements	1 218,4	559,7
Frais de gestion de la fortune	-75,5	-60,8
Résultat net des placements	1 142,9	498,9
Frais d'administration	-6,8	-6,3
Excédent des produits / Excédent des charges (-) avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	1 186,1	316,6
Dissolution (+)/Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur caisses de prévoyance	-612,1	-315,5
Excédent des produits / Excédent des charges (-) caisses de prévoyance	574,0	1,1
Dissolution (+)/Constitution (-) de fonds libres caisses de prévoyance	-574,0	-1,1
Excédent des produits / Excédent des charges	-	-

Fondements et organisation

La CPE Fondation de Prévoyance Energie constitue une fondation aux termes du CC et de la LPP. Elle assure les prestations obligatoires et surobligatoires de la prévoyance professionnelle. Elle propose différents plans de prévoyance répondant aux besoins divers des entreprises affiliées. Tous les plans de prévoyance sont régis par la primauté des cotisations pour les prestations de vieillesse et par la primauté des prestations pour les prestations de risque.

Organisée en tant que fondation collective, la CPE est inscrite au Registre de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich. Elle est affiliée au fonds de garantie LPP.

Conseil de fondation

Les douze membres du Conseil de fondation sont élus jusqu'en 2022. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il a pour membres:

Représentant des salariés

Peter Oser, président	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Marco Balerna	Azienda Elettrica Ticinese, Monte Carasso
Christophe Grandjean	Groupe E SA, Granges-Paccot
Monika Lettenbauer	Axpo Services AG, Baden
Adrian Schwammberger	AEW Energie AG, Aarau
Patrick Winterberg	Axpo Services AG, Baden

Représentants des employeurs

Martin Schwab, vice-président	Centralschweizerische Kraftwerke AG, Lucerne
Alain Brodard	Groupe E Connect SA, Granges-Paccot
Peter Eugster	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Gian Domenico Giacchetto	Ofima e Ofible, Locarno
Christoph Huber	Axpo Services AG, Baden
Lukas Oetiker	Alpiq Holding SA, Lausanne

Commissions

La CPE Fondation de Prévoyance Energie a constitué des commissions, composées paritairement de représentants des employeurs et de représentants des salariés. Il s'agit des commissions suivantes:

- Commission des placements
- Commission du personnel.

La Commission des placements compte en plus un membre externe.

Direction

Ronald Schnurrenberger, président et responsable des assurances

Rolf Ehrensberger, responsable des placements

Stephan Voehringer, responsable des services

Organe de révision, experts, autorité de surveillance

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

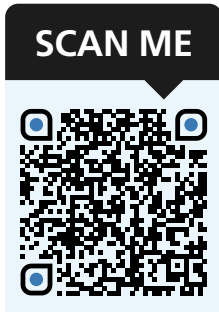
Experts en prévoyance professionnelle

Libera SA, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS), Zurich

Informations complémentaires



Vous trouverez le rapport annuel 2021 circonstancié sur notre site internet www.pke.ch
→ Portrait → Aperçu de la CPE → Rapports annuels.

Nous travaillons de façon durable et responsable. Pour la première fois, nous avons rédigé un rapport de durabilité. Vous le trouvez sur notre site internet avec le rapport annuel.

N'hésitez pas à consulter notre site internet, source moderne d'informations actuelles pour les assurés actifs, les bénéficiaires de rentes et les employeurs. Cliquez également sur nos brèves et intéressantes vidéos didactiques et informez-vous sur les thèmes actuels de la prévoyance.

Calculez vos prestations et cotisations à tout moment sur www.online.pke.ch.

Impressum

Editeur:
CPE Fondation de Prévoyance Energie
Freigutstrasse 16
8027 Zurich
www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92
info@pke.ch

Conception, mise en page et réalisation:
Farner Consulting SA, Zurich

Photos:
Couverture: Getty Images/Liam Norris
Pages 8/9: Bransch Europe/Frieke Janssens

Impression:
Baumer AG, Islikon

CPE Fondation de Prévoyance Energie

Freigutstrasse 16

8027 Zurich

www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92

info@pke.ch